

INFORMATION

Conformément aux dispositions de l'article L2313-1 du Code général des collectivités territoriales, la Ville de Bourg en Bresse publie ci-dessous les données synthétiques en euros relatives à sa situation financière (compte administratif 2022).

Informations financières – ratios		Valeurs	Moyennes nationales de la strate Collect. locales chiffres 2022, communes de 20 000 à moins de 50 000 hab (comptes de gestion 2020)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	1 326,15	1 232,00
2	Produit des impositions directes/population	655,46	686,00
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	1 469,46	1 440,00
4	Dépenses d'équipement brut/population	476,78	317,00
5	Encours de dette/population	840,28	1 006,00
6	DGF/population	186,70	201,00
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement	64,12%	62,30%
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct.	96,97%	92,60%
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement	32,45%	22,00%
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement	57,18%	69,90%